

D.U. TOXICOLOGIE PROFESSIONNELLE ET ENVIRONNEMENTALE

Responsables Universitaires : Pr J-M SOULAT et Mme le Pr E. BOUTET

Durée : 1 an

Accès :

Formation initiale :

- Étudiants en 3^{ème} cycle de Médecine (DES/DESC) toutes les spécialités sauf Médecine du Travail,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA.

Formation continue :

- Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Docteurs en Pharmacie titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Infirmier(e) DE en santé au travail titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

CV, lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s)

Nombre de places limité à 15

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les bases de la toxicologie fondamentale,
- Connaître les bases de la relation structure/activité,
- Connaître la toxicologie chronique des molécules inorganique,
- Connaître la toxicologie chronique des molécules organiques,
- Connaître la cancérologie et l'allergologie d'origine professionnelle et environnementale,
- Connaître les effets des perturbateurs endocriniens et des troubles de la reproduction d'origine chimique,
- Être capable de faire une analyse clinique d'une intoxication chronique et de la rattacher à une cause chimique,
- Être capable de prescrire la mesure d'une imprégnation chimique et savoir l'interpréter,
- Connaître le cadre réglementaire régissant l'utilisation des substances chimiques dangereuses,
- Être capable d'expliquer l'interprétation d'un étiquetage et d'une fiche de données de sécurité,
- Être capable de prescrire une action de prévention ou d'évaluation du risque chimique,
- Être capable de travailler en collaboration avec des techniciens ou des ingénieurs de prévention du risque chimique.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U.

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU*
Assiduité
Évaluation régulière des connaissances
Mémoire écrit de fin de DU avec soutenance orale

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U.

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques : 1000 euros

Renseignements :

Mme PECH Pauline - Tél : 05 61 77 77 67 - E-mail : pauline.pech@univ-tlse3.fr

Hôpital Purpan - Service des maladies professionnelles et environnementales – Pavillon Turiaf – TSA 40031 – 31059 Toulouse cedex 9